

SUD-Education 92

vous propose

Deux journées de formation syndicale « militant de base »

sur le temps de travail,

Jeudi 05 décembre et vendredi 06 décembre 2013

De 9h à 16h

Au local de SUD-éducation 92

30 bis, rue des boulets

Paris (11^e) - M^oRue des boulets/ RER Nation

- Au programme : - **droit syndical de base ;**
- **défense des personnels sur notre lieu de travail ;**
- **la vie d'une section syndicale ;**
- **notre projet syndical.**
- **Histoire et idée du syndicalisme d'émancipation**

Précision statutaire:

Chaque travailleur-euse de la Fonction Publique (titulaire ou non, syndiqué-e ou non) peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an. La demande doit être faite, sur le modèle ci-dessous, un mois à l'avance au plus tard auprès de l'autorité compétente et par voie hiérarchique. Un double de la demande doit être communiqué au syndicat (ou laisser un message au 01 43 70 56 87 indiquant que vous participez au stage), dans les mêmes délais, car nous devons indiquer le nombre de participants à l'organisme de formation.

C'est-à-dire que tu dois envoyer ou déposer impérativement ta demande pour ce stage au plus tard
le : 05 novembre 2013

**modèle de demande pour les personnels
dépendant de l'Etat:**

Le (date)

(personnels du 2nd degré) : A M. le Recteur
sous couvert du chef d'établissement

(personnels du 1er degré) : A Mr l'Inspecteur d'académie

M./Mme (Nom, Prénom, fonction, affectation) demande à pouvoir bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours en application de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la cession de formation qui se déroulera les 5 et 6 décembre 2013 concernant le militantisme à la base au local parisien de SUD (30 bis rue des Boulets) sous l'égide du Centre d'Etude et de Formation Interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires)- 144 bvd de la Villette 75019 PARIS.

signature

**modèle de demande pour les personnels dépendant
d'une collectivité territoriale:**

Le (date)

(agents des lycées) : A M. le président du Conseil Régional
(agents des collèges) : A M. le président du Conseil Général

sous couvert du chef d'établissement

M./Mme (Nom, Prénom, fonction, affectation) demande à pouvoir bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours en application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°85-552 du 22 mai 1985, en vue de participer à la cession de formation qui se déroulera le 5 et 6 décembre 2013 concernant le militantisme de base au local parisien de SUD (30 bis rue des Boulets) sous l'égide du syndicat SUD-Education 92 et du Centre d'Etude et de Formation Interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires)- 144 bvd de la Villette 75019 PARIS.

signature